

Assemblée bourgeoisiale du 13 juin 2024

Participants : 9

L'assemblée primaire a été légalement convoquée par affichage au pilier public et sur le site internet de la commune pour le 13 juin 2024 avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée du 20.12.2023
2. Comptes 2023 de la Bourgeoisie
 - 2.1. Présentation des comptes 2023
 - 2.2. Rapport de l'organe de révision
 - 2.3. Approbation des comptes 2023 de la Bourgeoisie et décharge aux organes responsables
3. Divers

1. Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 20 décembre 2023

La lecture du procès-verbal de l'assemblée du 20 décembre 2024, publié sur le site internet et à disposition au bureau communal, n'est pas demandée et celui-ci est approuvé.

2. Comptes 2023 de la Bourgeoisie

2.1. Présentation des comptes 2023

Le Président passe la parole à M. Antoine Tornay pour une présentation détaillée des comptes.

A la suite de la présentation, le Président remercie M. Tornay et relève que le service des travaux publics a fait un excellent travail et a effectué des travaux qui ont permis de réduire les coûts pour la bourgeoisie.

Il passe ensuite la parole à l'assemblée et la question suivante est posée :

- M. Daniel Lattion demande si les comptes négatifs portent des intérêts.

M. Antoine Tornay répond que non, tous les prêts sont accordés par l'Etat du Valais et sont des prêts sans intérêts.

La parole n'étant pas demandée, le Président propose de passer au point 2.2.

2.2. Rapport de l'organe de révision

M. Antoine Tornay donne lecture des conclusions du rapport de l'organe de révision qui recommande l'approbation de comptes.

Assemblée bourgeoisiale du 13 juin 2024

2.3. Approbation des comptes 2023 de la Bourgeoisie et décharges aux organes responsables

Au vote à main levée, l'assemblée approuve les comptes à l'unanimité.

3. Divers

Aucun point n'est soulevé dans les divers et le Président clôt l'assemblée en remerciant les participants.

Liddes, le 13 juin 2024

Pour la Bourgeoisie

Le Président

La Secrétaire

Stève Lattion

Astrid Michellod Bonvoisin